

La Voie du Cœur (Grandir en Conscience)

Samedi 27 juillet & Dimanche 28 juillet 2024

Avec Pascal Cavin c/o Ciel & Zen, à Cartigny



Au menu de cet atelier de deux journées, je te propose un voyage agrémenté de diverses « structures » de libération des blocages conscients et inconscients, associées à

***la Médecine alchimique du Cacao Sacré
la Danse libératoire***

***la Respiration en conscience
la Méditation active***

2 Cérémonies Inipi (Temazcal)

L'intention est de te proposer au travers de ces deux journées de développement personnel une introspection en douceur au plus profond de toi-même, dans le respect de tes limites.

***Le tout dans un cadre bienveillant, non jugeant, joyeux, en plein air !
Permettre à ton cœur de s'ouvrir !***

Réconcilier les énergies du masculin sacré et du féminin sacré en toi !

Retrouver l'unité en toi et autour de toi, le corps UN, en lien avec "tout ce qui est" ("Mitakuye Oyasin")..

Pascal Cavin se fait une joie de t'accompagner pour célébrer « la Voie du Cœur » dans les énergies dorées de l'été !

Participation aux 2 journées : 240.- Sfr. ou 240.- € (cacao sacré inclus)

Début : Samedi 27.07.24 à 10h30

Fin : Dimanche 28.07.24 à 17h

Inscription : ***www.inipis.ch/inipis***



QUE PRENDRE AVEC ?

- ✓ *1-2 Belle(s) pierre(s) de votre choix (de la taille d'un melon) que nous mettrons dans le feu (...si vous arrivez à l'heure)*
- ✓ *1 Grande bouteille d'eau par personne & éventuellement 1 thermos de tisane*
- ✓ *Tenue légère pour l'Inipi (ex: paréo, robe d'été, shorts & t-shirt, etc..., si possible en matière naturelle pour que l'énergie circule mieux)*
- ✓ *2 Grandes serviettes de bain (1 pour dans l'Inipi & 1 pour se sécher après)*
- ✓ *Selon la météo, prévoir des bottes et des habits chauds pour avant et après, ou un imperméable, en cas d'orage.*
- ✓ *Matériel pour les sachets de prières (facultatif : voir détails sur www.inipis.ch)
(sinon, éventuellement un paquet de tabac sans pesticide ni adjuvant, à déposer sur l'Altar, pour offrir aux 6 directions.)*
- ✓ *1 pique-nique léger à partager autour du Feu de la hutte après l'Inipi :
(éviter les charcuteries, la viande et les plats lourds. Privilégier les aliments de culture biologique)*
- ✓ *1 Coussin confortable ou une chaise de camping pour vous asseoir autour du feu*
- ✓ *1 Lampe de poche pour retourner le soir à votre voiture*
- ✓ *1 dose de bonne humeur*

Merci de ne pas boire d'alcool ou de consommer des « substances » au min. 24 heures avant la cérémonie !



Contre-Indication relative

Dans la tradition amérindienne, l'Inipi n'est pas autorisée aux femmes qui ont leurs règles "Moontime" = "Période Sacrée". En effet, pendant cette période les femmes vivent un processus de purification déjà très profond considéré comme une cérémonie en soi. Elles ne pourront participer à une Inipi qu'une fois le Moontime passé, c'est à dire après le quatrième jour. Pour cette raison, il se peut que le travail de l'Inipi soit trop intense.

Je prierais donc les femmes inscrites à l'Inipi de m'informer, le cas échéant, pour que nous puissions en discuter ensemble, et adapter cette cérémonie en conséquence !

Important :

- *Tout participant est tenu d'informer l'organisateur en cas de problème mental ou physique !*
- *Le participant n'est pas assuré contre les accidents dont il pourrait être victime lors de sa présence.*
- *Nous déclinons toute responsabilité en cas d'éventuels dommages aux personnes ou pour les objets ou valeurs perdus, échangés ou volés sur le site.*

Adresse : Route de Vallière, 1236 Cartigny

Lien Google Maps :

<https://goo.gl/maps/hFuQmbop1J9xaScS8>

Transports publics :

Bus J / K direction Chancy

**Arrêts à choix: « Cartigny - La Passe »
ou « Eaumorte - Croisée »**

Itinéraire depuis Genève :

- *Depuis l'autoroute, sortie « Onex-Bernex », puis direction « Chancy »*
- *Suivre la route de Chancy jusqu'à la Route de Vallière à Cartigny*
- *Tourner à droite au rond-point*
- *Suivre la Route de Vallière environ 500 m, et faire demi-tour au rond-point devant l'arrêt de bus « La passe »*
- *Avancer jusqu'au bosquet le long de la barrière blanche du grand parc à chevaux, sur votre droite*
- *Parquer sur le bord de la route, le long de cette barrière blanche.*
- ***Il n'est plus autorisé de parquer dans le petit chemin de l'enceinte de la hutte.***

